

Thème : L'homoparentalité

Date : Vendredi 18 octobre 2024 de 9h30 à 12h30

Lieu : Poitiers + visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- *Savoir identifier les spécificités auxquelles fait face la famille homoparentale*
- *Savoir utiliser les textes et fondements juridiques moins connus*
- *Savoir mener un contentieux particulier : les droits du parent social (sans lien de filiation avec son enfant)*

Méthodes mobilisées :

➤ **Programme :**

- **L'établissement de la filiation : GPA/PMA**
- **La protection volontaire du co-parent**
- **Les contentieux du «parent social»**

➤ **Moyens pédagogiques :** Support PowerPoint diffusé après la formation (contenant les liens vers les textes, les articles et la jurisprudence)

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Florent BERDEAUX, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit de la famille. Président de l'Association française des avocats de la famille et du patrimoine.

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.